LES CABINETS MINISTERIELS DE PHILIPPE A CASTEX

2793, tel est l’effectif (civil) des cabinets ministériels du gouvernement Castex, au 1er aout 2021, selon le « jaune « budgétaire annexé au projet de loi de finances et publié par les services du Premier ministre. Par rapport au dernier gouvernement d’Edouard Philippe, la hausse est de 24%. Sous la présidence de Sarkozy les effectifs étaient d’environ 3300 et sous la présidence Hollande autour de 2700. Cette réduction est surtout le fait de ce qu’on appelle le personnel-support. En effet un cabinet ministériel comprend deux catégories de personnes : les conseillers dont la nomination parait au Journal Officiel et qui constituent la tête pensante du cabinet et le personnel chargé des fonctions support (huissiers, gardiens, secrétariat, maître-d’hôtel, chauffeurs) qui permet au cabinet de fonctionner. La plupart de ce personnel-support appartient au ministère concerné. Les conseillers sont des fonctionnaires issus du ministère (ou d’une autre administration) ou des contractuels recrutés sur critères politiques ou (et) d’expertise. Leur nombre est plafonné par décret : 15 par ministre de plein exercice ,13 pour un ministre délégué

et 8 par secrétaire d’État. Seul le cabinet du Premier ministre n’est pas plafonné : il comprend 60 conseillers et 413 personnels-support, chiffres qui sont d’une certaine stabilité.

Effectifs du cabinet du Premier ministre

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2011 | 2016 | 2019 | 2021 |
| Conseillers | 52 | 56 | 60 | 60 |
| Personnels-support | 403 | 408 | 403 | 413 |
| Ensemble | 455 | 464 | 463 | 473 |

Par contre, les effectifs des cabinets ministériels sont en hausse sensible par rapport au gouvernement d’Édouard Philippe.

Effectifs des cabinets ministériels (hors PM)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | 2019 | 2021 | Évolution % |
| Conseillers | 254 | 499 | +96% |
| Personnels-support | 1622 | 1821 | +12% |
| Ensemble | 1876 | 2320 | +24% |

Cette augmentation a deux origines : le gouvernement Castex est plus nombreux que celui de Philippe (42 départements ministériels contre 34). D’autre part les effectifs autorisés ont été augmentées : de 10 par ministre et 5 par secrétaire d’État en 2019, il est passé à 15 par ministre et 8 par secrétaire d’État.

La composition type d’un cabinet ministériel fait apparaitre une stabilité : 55 membres par département ministériel (12 conseillers et 43 personnels-support) en 2021 contre 56 en 2019 (8 conseillers et 48 personnels-support).

Toutefois, il ne faut pas oublier les différences qui apparaissent selon le statut ministériel et qu’exprime le tableau suivant :

Composition d’un cabinet ministériel type en 2021

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Ministre | Ministre délégué | Secrétaire d’État |
| Conseillers | 14 | 12 | 8 |
| Personnels-support | 72 | 27 | 20 |
| Ensemble | 86 | 39 | 28 |

Le cabinet d’un ministre de plein exercice est trois fois plus important que celui d’un secrétaire d’État. Si la différence était connue au niveau des conseillers, elle l’était moins en ce qui concerne le personnel support dont les effectifs sont essentiellement au service du ministre.

On distingue cinq catégories parmi le personnel-support.

Tout d’abord la sécurité personnelle du ministre. Chaque ministre dispose de deux agents de sécurité à l’exception des quatre ministres dont la protection est renforcée : le ministre de l’Intérieur (26 agents), le ministre des Armées et le garde des sceaux (15 chacun), le ministre des Affaires Étrangères (14).

La sécurité des bâtiments et les tâches de secrétariat n’appellent pas d’observations particulières.

Par contre les effectifs affectés à l’intendance (hôtellerie-restauration) varient sensiblement. Si dix départements ministériels ne disposent d’aucune personne à ce titre, certains ministères sont mieux pourvus : 39 personnes au ministère des Affaires Étrangères, 21 au ministère de l’Écologie, 19 au ministère de l’Intérieur, 15 au ministère de la Justice, une cinquantaine pour les divers départements ministériels localisés à Bercy : 12. Pour le ministère de l’économie, 10 pour les ministres de l’industrie, des. PME et de l’économie sociale, 6 pour le ministère des comptes publics.

L’examen des chauffeurs révèle cette année une nouveauté : deux chauffeurs apparaissent au ministère de l’Intérieur ! depuis que ce document existe, la rubrique « chauffeur » du ministère de l’Intérieur était vide, le ministre utilisant, autant que de besoin, la logistique de la police nationale. Pour autant ces effectifs ne figurent pas dans le document budgétaire, ce qui est regrettable.

Le tableau suivant montre l’évolution de ce personnel-support

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | 2019 | 2021 | Évolution % |
| Protection | 136 | 158 | +17,6% |
| Sécurité des bâtiments | 139 | 140 | - |
| Secrétariat | 912 | 1035 | +13,5% |
| Intendance | 217 | 254 | +17% |
| Chauffeurs | 218 | 234 | +7,3% |
| Ensemble | 1622 | 1821 | +11,4% |

Derrière ces chiffres apparaissent des évolutions sensibles au sein des cabinets ministériels. En premier lieu, il faut souligner la féminisation progressive des effectifs des conseillers qui atteint 43% du nombre total de conseillers (Premier ministre compris). Cette proportion augmente régulièrement : 40% en 2019, 39 en 2016, 30% dans les années 2000. Toutefois on relève que les postes à responsabilités sont toujours majoritairement occupés par des hommes.

Proportion des femmes dans les cabinets ministériels (ensemble du gouvernement)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 2021 | 2019 |
| Directeurs et adjoints | 28% | 20% |
| Chefs et adjoints | 45% | 49% |
| Conseillers | 45% | 40% |
| Total | 43% | 40% |

Il convient de relever, également, que le cabinet du Premier ministre est le moins féminin (30%) contre 46% pour les cabinets des ministres délégués. En second lieu je relève que les personnels recrutés sur contrat sont devenus, pour la première fois, majoritaires : 54% pour l’ensemble des ministères. Toutefois les postes à responsabilité (directeurs et chefs de cabinet) sont toujours occupés par des hauts fonctionnaires, tout comme la majorité des postes de conseillers au cabinet du Premier ministre. Ce partage de responsabilités explique le niveau plus élevé des rémunérations parmi les fonctionnaires. On constate d’ailleurs, à l’occasion des déplacements ministériels, que les membres du gouvernement sont entourés de très jeunes conseillers qui ont fait leurs premières armes au sein du parti majoritaire ou (et) comme assistants parlementaires. Au sein des cabinets ministériels se met en place un partage des tâches entre les fonctionnaires expérimentés qui exercent la direction du cabinet, avec une rémunération élevée (compte tenu des indemnités de sujétions particulières) et des collaborateurs plus jeunes et politiques recrutés pour se consacrer à la communication et aux relations du ministre, avec une rémunération réellement moins élevée. Seules des investigations journalistiques et des statistiques plus précises (sur l’âge et le parcours des intéressés) permettront de préciser cette analyse. Il est significatif de noter qu’au sein des cabinets des secrétaires d’État les contractuels représentent 69% des effectifs.